

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

CAHIER D'ACTEUR
N°175 Juillet 2018



PRESENTATION

L'UNELEG (Union nationale des entreprises locales d'électricité et de gaz) est un syndicat professionnel auquel adhère un grand nombre d'entreprises locales de distribution (ELD). Ces entreprises sont des TPE/PME, qui se caractérisent par une diversité de structures juridiques et de tailles, mais par une unité de missions de service public. En tant que GRD, facilitateur de marché, en tant de fournisseur garant de la fourniture aux TRV. De plus, les ELD exercent souvent d'autres activités au service de leurs territoires : production d'énergie, fibre optique, commercialisation marché etc.

Au nombre de 150, elles alimentent de 100 à plus de 500.000 clients, pour un volume desservi total de l'ordre de 5% de la consommation intérieure nationale, soit 3,8 millions d'habitants, répartis dans 2.800 communes, employant plus de

CAHIER D'ACTEUR

Contribution de l'UNELEG au débat public sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

LA PPE, UN OUTIL POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) doit être le moyen central de lutte contre le changement climatique en donnant les objectifs et moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique. Cela doit se traduire par une visibilité donnée aux acteurs du secteur de l'énergie sur les perspectives à venir pour le système énergétique dans son ensemble, qui leur permette ainsi de s'adapter pour mener à bien les actions nécessaires au respect des lignes directrices de la PPE.

L'impératif de réduire les émissions de gaz à effet de serre doit être l'objectif prioritaire. L'obligation de conformité de la PPE à la Stratégie Nationale Bas Carbone permet de lui donner la ligne claire de devenir une société neutre en carbone pour 2050.

L'intégration verticale de la chaîne de valeur de l'électricité/gaz assure aux ELD, le rôle d'énergéticien local au service des territoires qu'elles desservent, **véritables facilitateurs de la transition énergétique locale**, tout en respectant les règles de séparation fonctionnelle entre activité fourniture et réseau ainsi que la séparation juridique imposée à certaines d'entre elles,

Les ELD assurent sur leur zone de desserte exclusive une double mission de service public : gestionnaire de réseau de distribution et fourniture aux tarifs réglementés de vente.



Donner la priorité à la décarbonation des usages

Le secteur de l'énergie est un vecteur d'émission de gaz à effet de serre et en cela il doit agir pour diminuer son impact. Nous pensons que le rôle de la PPE est de fixer des objectifs ambitieux, réalisables et en adéquation avec les impératifs d'un secteur concurrentiel.

L'électricité est le vecteur principal de décarbonation de l'économie en raison du mix électrique français et des objectifs de développement des énergies renouvelables, en plus de perspectives de développement numérique. Chaque secteur d'activité doit apporter sa pierre à l'édifice de la décarbonation. Les pouvoirs publics ont un rôle moteur pour accompagner le secteur dans son intégralité, afin que les conditions pour mener à bien ses objectifs soient réunies.

LES RESEAUX D'ELECTRICITE JOUENT UN ROLE MAJEUR DANS LA CONDUITE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.

Le système électrique fonctionne aujourd'hui grâce aux hommes, femmes et technologies qui permettent l'équilibrage sur les réseaux électriques à chaque instant de chaque journée. La garantie assurée à l'ensemble des citoyens d'un accès universel à l'électricité et la qualité de l'électricité livrée est assurée par leur travail quotidien et devra continuer de l'être demain. Cette robustesse est une condition sine qua non du développement économique et social, donc de la réussite de la transition énergétique.

Les ELD sont également moteurs de la transition énergétique en ce qu'elles assurent leur mission de

service public de raccordement des installations. Les parcs de production d'énergie renouvelable sont majoritairement raccordés au réseau de distribution d'électricité, les gestionnaires de réseaux ont donc le rôle essentiel d'assurer le raccordement et l'intégration sur le réseau, dans des délais et coûts les mieux impartis possibles. C'est la raison pour laquelle la PPE doit leur assurer la meilleure lisibilité à long terme.

Le rôle joué par les schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR), doit ainsi être renforcé. Il permet d'identifier les zones les plus pertinentes pour l'implantation des parcs de production d'énergie renouvelable en terme technico-économique. Il permet également d'anticiper au mieux, les zones où des travaux pourraient être nécessaires en cas de projets.

La synergie entre les réseaux et le développement des énergies renouvelables permettra d'éviter de développer les phénomènes de congestion. Pour compléter cette synergie, les GRD doivent pouvoir utiliser et investir dans des capacités de stockage, comme outil d'optimisation de leur réseau.

La programmation suit les évolutions sociétales liées aux modèles de consommation et tient comptes des possibilités ouvertes par les compteurs communicants.

Les compteurs communicants vont permettre une connaissance accrue des consommateurs sur leur consommation. Tous les consommateurs pourront avoir une plus forte conscience de leur consommation ainsi que des moyens d'action pour l'influencer et l'adapter au mieux à leurs besoins.

Les compteurs communicants permettent, par exemple, d'accompagner de nouvelles pratiques de consommation, c'est le cas de toutes les opérations d'autoconsommation. Encadré par de récentes dispositions législatives et réglementaires, ce mode de consommation est appelé à se développer dans le futur, assurant la continuité et la qualité d'alimentation ainsi

que les échange d'énergie et donc le bon fonctionnement du marché !

Fournir des données aux acteurs du système

Face aux nouveaux enjeux numériques de la transition énergétique et aux exigences légales et réglementaires toujours plus fortes en la matière, les acteurs de la distribution française d'électricité et de gaz ont décidé de s'associer pour créer l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Énergie). Cette association, qui regroupe plus de 170 acteurs de la distribution d'énergie, vise à assurer la mise en commun de ressources dédiées au numérique. Nous agissons au sein de l'Agence afin de participer pleinement aux évolutions du secteur de l'énergie et de pouvoir répondre aux besoins et demandes croissantes des différents acteurs en termes de données et en évolution énergétiques.

FACILITER ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE MOYENS DE PRODUCTIONS LOCAUX.

Les ELD, du fait de leur histoire, sont implantées localement et acteur de leur territoire. Elles sont présentes dans la plupart des régions françaises et s'inscrivent dans l'organisation actuelle du système électrique national.

Il est essentiel que les acteurs locaux apportent leur pierre à l'édifice de la transition énergétique et plus largement à la réduction des émissions de CO2. Les ELD, en tant qu'acteurs locaux, ont un rôle de facilitateur pour faire émerger des projets. Il est très important que l'ensemble du territoire présente une cohérence et une cohésion dans sa vision de la transition énergétique, c'est le rôle joué par l'Etat à travers la PPE. Les actions concrètes pour réaliser les objectifs à atteindre sont ensuite en grande partie réalisés grâce à une implantation locale et à une synergie entre les acteurs concernés. Certaines ELD ont investi dans des moyens de production d'électricité (hydraulique, géothermie, énergies renouvelables etc..) et/ou ont diversifié leurs activités plus largement dans d'autres activités

concurrentielles : gestion de l'éclairage public, réseaux de chaleur, réseaux télécoms, eau, fibre optique, etc.

Quelques exemples parmi d'autres:

Enes : Parc éolien de 5 unités, production moyenne annuelle de 18 à 20 GWh, couvrant 25% des besoins du réseau.

UEM : réseaux de chauffage urbain, avec production de la chaleur en cogénération, représentant 45 000 équivalents logements sur la ville de Metz.

Electricité de Strasbourg: Développement de la géothermie profonde en Alsace, notamment pour décarboner la production de chaleur industrielle/domestique.

SICAE-OISE s'est associée avec Evergaz pour développer et détenir un ensemble de centrales biogaz en partenariat avec les acteurs locaux : agriculteurs, industriels, collectivités...

Gedia Production, filiale de Gedia : développe, construit et exploite différents projets d'énergie renouvelable : 3 centrales hydroélectriques, 5 parcs éoliens et 1 parc photovoltaïque, pour une puissance installée de 40 MW et une production annuelle de 70 GWh.

LA PROXIMITE AU SERVICE DE TOUS LES PROJETS LIES A LA TRANSITION ENERGETIQUE.

La transition énergétique doit être coordonnée au niveau local dans le cadre d'une politique nationale. Les ELD peuvent assurer cette coordination sur leur zone. Leur vision de la transition énergétique est globale, c'est pourquoi elles sont également au service de tous projets en lien avec la transition énergétique.

Le développement de la mobilité décarbonée est un levier essentiel, qui doit être encadré au niveau national. En faveur du développement des véhicules électriques pour une mobilité décarbonée, nous agissons aussi dans le déploiement des bornes de recharge, qui doit se faire en bonne intelligence avec le réseau. Nous appelons à l'intelligence dans le pilotage de la recharge des

véhicules électriques, pour limiter leur impact sur le réseau.

Les ELD peuvent également accompagner des projets de rénovation thermique des bâtiments, essentielle à une transition énergétique réussie. Les économies d'énergie sont un levier primordial pour atteindre l'objectif neutralité carbone.

Enfin, il ne faut pas soustraire la dimension numérique de la transition énergétique au sein de la PPE. Le développement de la digitalisation du réseau électrique ainsi que la dématérialisation des procédures est un volet entier de la transition qui doit accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs activités.

LES ELD, ACTEURS LOCAUX QUI ACCOMPAGNENT LES EMPLOIS LOCAUX DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET SOCIALE.

Les objectifs affichés en termes de développement des énergies renouvelables, mais également l'objectif de neutralité carbone pour 2050, entraînent une profonde mutation des filières d'emploi dans le secteur de



l'énergie.

Il faut donc accompagner les professionnels qui seront soumis aux modifications de leurs postes, ou à la mutation de leur emploi. Les compétences doivent suivre les filières en place et les filières émergentes, afin que la France reste un territoire d'expertise reconnu. Cela passe par un accompagnement des reconversions professionnelles mais également par la mise en place de formations adaptées aux nouveaux métiers et enjeux.

Les ELD sont des acteurs du bassin d'emploi local. En assurant une mission de service public de proximité, ancrée dans la vie locale, elles participent, en tant que TPE/PME, à la consolidation du tissu économique territorial au travers du maintien ou à la création des emplois non délocalisables

SYNTHESE

- La PPE à un rôle essentiel à jouer pour déterminer objectifs permettant d'atteindre à horizon 2050, la neutralité carbone visée par la Stratégie Nationale Bas Carbone.
- L'électricité décarbonée est le vecteur essentiel de la transition énergétique, en comptant sur la complémentarité entre elles des énergies.
- Les Entreprises Locales de Distribution jouent et continueront de jouer leur rôle de facilitateur de la transition énergétique locale, tout en conduisant leurs missions de service public dans le respect de la séparation de leurs activités.
- Les réseaux de distribution, nécessaires pour raccorder les EnR, assurer la sécurité et la qualité d'approvisionnement, en plus de permettre les échanges d'énergie entre acteurs, sont l'épine dorsale de la transition énergétique et du développement économique local.